



ARGENT TROP CHER,

L'ordre infirmier obligé de déménager !

C'est la crise, pour tout le monde, même pour l'ordre infirmier.

Rendez-vous compte. Cet organisme s'était autoproclamé porte parole des personnels infirmiers relevant du secteur libéral, des établissements publics et privés.

A coup de cotisations onéreuses, l'ordre infirmier avait établi son siège social dans un 900 mètres carrés dans le 2^{ème} arrondissement de Paris, rue Saint Anne.

Seulement voilà, **les infirmier(e)s ne l'ont pas entendu de cette oreille et ont refusé d'être le dindon de la farce.**

Se retrouvant alors **privé de sa seule ressource financière**, l'ordre infirmier s'est retrouvé obligé d'adopter un plan de redressement en supprimant 69 emplois.

Passer de supposé 1^{er} défenseur d'une catégorie professionnelle à la position de bras armé du MEDEF, il y avait là de quoi sérieusement déprimer.

Depuis l'ordre infirmier a emménagé dans de nouveaux locaux du 10^{ème} arrondissement, **deux fois moins cher que les précédents.**

Ce nouveau siège social présente une surface de 555 mètres carrés, dont 240 m² pour le conseil national et 315 pour les conseils régionaux et départements.

Des locaux vides ayant vocation à rester vides !!! **Mais que fait le DAL ???**

Pour ce que représente cet ordre infirmier fantôme **une cabine téléphonique aurait aussi bien fait l'affaire !!!**

Selon une déclaration du secrétaire général de l'ordre infirmier, Mr Karim MAMERI à l'APM, le loyer est près **de 2,3 fois moins élevé que celui acquitté jusqu'alors.**

Poussant encore plus loin la démagogie, il a même ajouté que son nouveau siège social se trouve au 228, rue du Faubourg Saint Martin, « dans un quartier vivant et dynamique à proximité des grands hôpitaux parisiens de Lariboisière et Saint Louis, très bien desservis par le métro et de nombreuses lignes de bus. »

C'est drôle, comme le manque d'argent a pour conséquence de faire se rapprocher des notables auprès des gens du peuple !

Didier BORNICHE, président de l'ordre infirmier a tenu à en rajouter une couche : « Pour mettre en œuvre nos importantes missions de service public et améliorer notre relation de proximité avec les infirmiers, dans un souci d'économie et de bonne gestions des finances de l'Ordre, il était nécessaire que nous trouvions des locaux offrant aux collaborateurs des conditions de travail optimales. »

Dans le genre faux cul, on fait difficilement mieux avec les dirigeants de l'ordre infirmier.

Tremblez infirmiers des hôpitaux de Saint Louis et de Lariboisière (et des autres hôpitaux), l'ordre infirmier veut se rapprocher de vous et de votre porte feuille ! Alors, **refuser de payer le loyer de l'ordre infirmier avec vos cotisations.**

Rappel : la ministre s'est engagée à rendre facultative l'inscription et la cotisation à l'Ordre pour les salariés. Elle aurait pu carrément le supprimer !

SUD Santé n'a qu'une chose à dire :

CASSE-TOI PAUVRE ORDRE !